

Le 1^{er} mai fête ses 130 ANS !



► Au vu de la situation actuelle, le 1^{er} mai, fête emblématique de l'histoire sociale, n'a pu être honoré par notre traditionnel défilé. Néanmoins, elle reste un repère important. Petit rappel historique de cette Journée internationale des travailleurs en France et de son rôle, de sa création à nos jours.

La première manifestation voit le jour en 1890. Son objectif est la réduction du temps de travail à huit heures. Les manifestants portent un triangle rouge cousu sur leur vêtement avec l'inscription « 1^{er} mai, 8 heures de travail » ce qui réservait 8 heures de sommeil et 8 heures de loisirs.

La revendication s'enracine et s'impose en 1919 où, quelques jours avant les manifestations, le Sénat ratifie la journée de huit heures. Il fait aussi du 1^{er} mai de l'année suivante, à titre exceptionnel, une journée chômée.

En 1920, cette date est marquée par des grèves et manifestations pour revendiquer la nationalisation des chemins de fer, mise en exergue et portée par l'ensemble des corporations.

En 1936, le 1^{er} mai se situe entre les deux tours des élections législatives. Lors du second tour, plus de 1,4 million de voix seront données aux forces du Front populaire qui s'engage vers des réformes sociales dont la nationalisation des chemins de fer.

En 1941 sous l'occupation nazie, Pétain décrète le 1^{er} mai comme étant la « fête du Travail et de la Concorde sociale ». C'est le travail et la collaboration qu'on honore.

En 1947, grâce au soutien du ministre communiste du Travail, Ambroise Croizat, le 1^{er} mai est à nouveau institué jour chômé et payé.

Les défilés sont à nouveau interdits par le gouvernement en 1954. Il faut attendre 1968 pour que la manifestation du 1^{er} mai retrouve les rues de Paris. Les suites qui lui sont données en font une des grèves historiques du pays.

En 2002, le 1^{er} mai dépasse de loin le défilé syndical. Plus d'un million et demi de personnes descendent dans les rues ce mercredi-là pour dire « non à Le Pen » et participent à son échec au second tour de l'élection présidentielle.

Le 1^{er} mai 2020 a eu lieu dans une situation inédite où toutes les manifestations et rassemblements étaient interdits... Il restera dans l'histoire à ce titre... Mais il peut aussi être un appel d'air pour les jours d'après ! ◀

Patrick Chamaret,
président de l'IHS fédéral.